



Championnat Départemental INTER-COMITES
Athlétisme en salle Cadets / Juniors INDIVIDUEL et PAR EQUIPES
MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023 à SAINT-BRIEUC



Le plan VIGIPIRATE étant relevé au niveau URGENCE ATTENTAT sur l'ensemble du territoire, les compétitions UGSEL sont interdites au public.
SOYEZ VIGILANT

Merci de Lire attentivement cette circulaire pour le lancement de nos compétitions dans la Halle Maryvonne Dupureur.

LIEU : Salle Maryvonne Dupureur à SAINT-BRIEUC, Rue Théodule Ribot

PARKING : voiture et minibus : derrière la salle, car : rue du gymnase

HORAIRES : 🕒 Accueil à partir de 12h45 – Mise en place du jury : 13h00

🕒 **Début de la compétition : 13h15.**

Règlement spécifique d'utilisation de la halle :

- **POUR LES ENSEIGNANTS ET LES ELEVES** : merci de ne pas porter vos chaussures de sport aux pieds lors de votre venue à la compétition. Les chaussures qui servent à l'intérieur de la salle doivent être sèches et propres.
- Les pointes ne peuvent pas dépasser 6mm. Les chaussures à pointes sont interdites dans les tribunes, les athlètes ne portent donc leurs pointes que pendant leurs épreuves.
- **ATTENTION aux chaussures utilisées pour le cross, bien les nettoyer et changer les pointes. Le jour de la compétition, une vérification sera faite sur place.**
- Lors de votre arrivée, merci de patienter dans le hall de la salle afin d'être accueillis par les agents techniques de l'infrastructure. Ils vous rappelleront les consignes d'utilisations.
- Il est formellement interdit de manger dans les tribunes ainsi que sur la piste. Seule l'eau est autorisée sur l'espace de compétition. Un espace restauration est disponible en haut des tribunes.

JURY : Pour le bon déroulement de la compétition, **il faut un maximum juges**

Chaque enseignant présent sera membre du jury, prévoir crayon et chronomètre.

Nombre d'essais : ⇨ 4 : longueur / triple saut / poids

⇨ 3 essais par barre : hauteur

TOUS LES ELEVES PRESENTS LE 22 NOVEMBRE SERONT QUALIFIES
POUR LE REGIONAL DU 6 décembre 2023 à Rennes.

INSCRIPTIONS SUR USPORT au niveau du COMITE

Tous les élèves souhaitant participer à cette journée doivent être inscrits sur USPORT au niveau de leur COMITE avant le lundi 20 novembre 2023 - 23h55 – JOUR 1

Aller dans « Athlétisme en salle C/J » – INSCRIRE EN INDIVIDUEL

Pour un élève absent au départemental du 22 novembre et souhaitant participer au régional, il faudra l'inscrire dans le JOUR 2. L'ouverture se fera après le départemental.

Pour un élève ayant réalisé les minimas nationaux au départemental et absent au régional, il devra **OBLIGATOIREMENT** être fait une demande de Q.E. pour les nationaux.

CLASSEMENT PAR EQUIPES :

Nouveauté cette année : un classement AUTOMATIQUE PAR EQUIPES SE FERA AU DEPARTEMENTAL.

ATTENTION :

PAS D'INSCRIPTIONS EN EQUIPES SUR USPORT – SEULEMENT EN INDIVIDUEL

Les inscriptions en individuel serviront au classement automatique des équipes.

RECOMPENSES : Chaque 1^{ère} équipe sera récompensée par des médailles.

A l'arrivée, il est demandé à chaque enseignant de confirmer la participation de ses élèves POUR TOUTES LES EPREUVES PAR SURLIGNAGE SUR LES FEUILLES DE STADE.

Pour les élèves = il sera mis en place une chambre d'appel COURSES où il faudra se présenter 20 minutes avant leur course.

Elle se situera dans le vestiaire 1, derrière la ligne de départ du 60 mètres.

☞ **L'UGSEL 22 ne prévoit pas de restauration pour les jurys.**

REGIONAL ATHLE INDOOR C/J = Mercredi 6 décembre 2023 à RENNES